

ÉDITORIAL

Vous retrouvez L'Echo de Senan après neuf mois d'absence, d'abord pour cause de campagne électorale puis, événement totalement inédit et inattendu, en raison du confinement. Je suis très heureux de reprendre la publication de notre journal local, d'autant qu'il s'en est passé des choses pendant cette crise sanitaire dont on sait qu'elle n'est pas terminée et qu'elle nous contraint toujours à la vigilance.

D'abord les élections municipales le 15 mars dernier (cela paraît si loiiii!) qui ont entraîné un renouvellement partiel du conseil. Vous découvrirez les visages des nouvelles et nouveaux membres dans le trombinoscope préparé à votre intention. Le conseil municipal a été élu entièrement dès le premier tour mais n'a pu s'installer officiellement que le 25 mai en raison de la pandémie qui a touché notre pays.

J'espère, à cet égard, que vous n'avez pas trop mal vécu cette longue période de confinement et que vous et vos proches ont été épargnés par la Covid19. A la mairie,

nous avons organisé un roulement de présences pour répondre aux interrogations et aux besoins de nos administrés. Nous remercions très chaleureusement Madame Marie-Agnès PETIT, secrétaire de mairie qui a assuré une permanence tous les matins et qui s'est montrée très prévenante avec tous les interlocuteurs lors des appels téléphoniques. Pour Pâques, nous avons apporté un sujet en chocolat, offert par le CCAS, aux personnes les plus âgées et les plus fragiles, voulant leur témoigner notre solidarité dans ces moments, parfois, de grande solitude. Avec les enseignants et les personnels communaux intervenant à l'école, qui, toutes et tous, se sont mobilisés et investis pour la réouverture de l'école, de la cantine et de la garderie dès que l'autorisation en a été donnée par le gouvernement, donc le 14 mai, en ayant soin de respecter scrupuleusement les consignes sanitaires. Nombre d'entre vous ont continué à exercer leur métier, permettant à notre société de ne pas être trop déstabilisée. Soyez-en remerciés. Le conseil municipal a pris la décision, sur proposition du maire, d'aider

les entreprises qui avaient été contraintes de cesser totalement ou partiellement leurs activités. C'est le cas du salon de coiffure, du bar-hôtel-restaurant et du centre équestre de Champchardons. Nous recensons d'autres besoins éventuels, mais n'hésitez pas à faire de la publicité pour les maisons d'hôtes et les gîtes ruraux de notre commune.

Notre équipe est désormais en place, les rôles et les fonctions de chacun ont été définis et nous sommes prêts à mettre en œuvre les travaux prévus. Certaines associations ont relancé leurs activités et toutes préparent la saison prochaine. Merci à celles qui nous ont aidés pendant le confinement.

Nous avons retrouvé une certaine liberté dans nos déplacements et dans nos rencontres, mais comme nous l'entendons ou le lisons souvent RESTONS PRUDENTS, le virus circule encore. Que cela ne vous empêche pas de profiter des beaux jours.

Contact : francois.bourguignon@icloud.com

INFORMATIONS COMMUNALES

REPRISE DE L'ÉCOLE ET DE LA CANTINE

Lors de l'annonce de la 1ère étape du déconfinement et la possibilité de rouvrir les écoles et cantines, les enseignants de SENAN ont « avalé » puis « digéré » les 63 pages du protocole sanitaire afin d'accueillir au mieux les écoliers : arrivée et départ échelonnés afin d'éviter le phénomène de groupe devant l'école, les enseignants accompagnèrent les élèves sur le parking pour retrouver leurs parents après la classe, une circulation avec marquage au sol a été instaurée dans l'école, les enfants ont été éloignés les uns des autres en respectant la règle des 4 m², les récréations avaient lieu dans trois sites différents (cour de la maternelle, cour de l'élémentaire et city-stade), les enfants étaient invités à se laver les mains très régulièrement avec l'aide d'une employée de la commune mise à disposition des enseignants pour l'occasion, les enseignants faisaient la classe « masqués ». Ainsi, le jeudi 14 mai, 23 enfants ont repris l'école dans des conditions très particulières que vous connaissez tous.

En parallèle des cours en classe, les enseignants ont continué à assurer les cours à distance pour les enfants qui n'avaient pas repris l'école à cette date.

A la cantine également un protocole sanitaire a été mis en place : désinfection des tables et chaises, arrivée des enfants toutes les 10 minutes par petit groupe, lavage des mains très régulièrement, un seul enfant par table, les employées étaient « masquées », les plats étaient servis dans des barquettes individuelles, les récréations d'après cantine avaient lieu dans les trois sites mentionnés précédemment.

Depuis le 22 juin et l'allègement du protocole sanitaire, quasiment tous les enfants ont repris le chemin de l'école.

Le conseil municipal remercie très chaleureusement les enseignants et le personnel communal pour avoir su s'adapter à ces conditions très particulières et très contraignantes mais indispensables pour la santé de nos enfants.



SERVICE CIVIQUE

Une mission de service civique est offerte à la mairie de Senan pour la rentrée scolaire 2020, dans le domaine « Education pour tous ». Le service civique est un engagement de 8 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdomadaire de 24 h minimum, il est indemnisé 580 euros par mois. Il est destiné à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

				
CHAT Gérard Maire Chef d'entreprise Retraité	VOISIN Joëlle 1 ^{ère} adjointe au maire Solidarité et affaires sociales CCAS Cadre du ministère des affaires sociales Retraitée	ANSEL David 2 ^{ème} adjoint au maire Affaires scolaires et vie associative Enseignant	BOURGUIGNON François 3 ^{ème} adjoint au maire Budget et finances Communication Cadre de l'éducation nationale Retraité	PERRIGNON Thierry 4 ^{ème} adjoint au maire Travaux, aménagement, agriculture et environnement Agriculteur
				
ALVES DOS SANTOS Annabelle Conseillère municipale Commerciale itinérante	EDOUARD Patrick Conseiller municipal Ouvrier d'état logisticien Retraité	FAUVIOT Chantal Conseillère municipale Conductrice Retraitée	GONTHIER Franck Conseiller municipal Professeur des écoles	GUEDON Bernard Conseiller municipal Directeur d'entreprise
				
HIEZ Anne-Charlotte Conseillère municipale Infirmière libérale	MACHAVOINE Joël Conseiller municipal Mécanicien agricole Retraité	MAUPAS-OU DINOT Marc Conseiller municipal Cadre du ministère des finances Retraité	MAURY Gisèle Conseillère municipale Agricultrice	PONCHON Amaud Conseiller municipal Apiculteur et agent forestier

HISSEZ-HAUT

Cette année scolaire fut assez exceptionnelle à cause de la pandémie...

Nous avons financé en octobre le transport pour la sortie de la fête de la science à Auxerre.

En automne, nous avons organisé notre bourse de vêtements et jouets.

Nous avons animé les défilés d'Halloween en 2 groupes, puis nous avons distribué à chacun une partie des friandises données par les habitants.

Puis notre marché de Noël avec notre vente de sapins de Noël qui attire toujours du monde.

Enfin notre dernière action fut la vente de brioches et divers mets sucrés, celle-ci s'est clôturée pendant le confinement et nous avons livré, Annabelle et moi, directement les commandes au domicile des acheteurs (l'école n'étant pas encore déconfinée).

Les autres actions prévues n'ont pas pu être réalisées face à la COVID-19, surtout notre belle kermesse d'école.

SENAN DANSE

L'Association SENAN DANSE est heureuse de vous accueillir dans ses cours de « danses de salon en ligne » et « rock », le mercredi et le jeudi dans la salle de la mairie de Senan de 18 heures 30 à 19 heures 30 et de 19 heures 30 à 20 heures 30. Les cours

particuliers seront assurés avant ou après les heures indiquées.

Une soirée d'entraînement, ouverte à tous et toutes, aura lieu le jeudi 10 septembre de 18 heures 30 à 20 heures 30, avec en première heure « danse de salon en ligne » et en deuxième heure « rock ». Ces deux heures seront suivies d'un apéritif.

Notre association a 7 ans mais nous avons besoin, plus que jamais, de parents qui s'investissent. En effet, le nombre de bénévoles diminue d'année en année et nous le déplorons. Il faut savoir que, pour la rentrée scolaire, nous devons élire 2 nouveaux parents, car notre secrétaire et notre trésorière se retirent car leur enfant entre au collège. Si malheureusement personne ne souhaite s'impliquer nous serons dans l'obligation de fermer notre association, avec tristesse, pour nos enfants. Nous rappelons que c'est grâce à celle-ci que nous finançons certaines activités de l'école telles que les sorties, les voyages de fin d'année, les frais de transport, les achats de matériels divers... Et bien sûr la kermesse avec ses jeux et sa restauration.

Ces derniers jours, la vie est devenue compliquée pour tous, et c'est justement maintenant que nous devons nous aider !

Faire en sorte que nos enfants bénéficient de toutes ces animations grâce à nous !

Mais à deux nous ne pouvons y arriver, nous avons besoin de vous !!

Stéphane Chautard, président de Hissez-Haut
Annabelle

Pour tout renseignement, téléphoner au 06.18.75.64.31 ou dansesdesalon@aol.fr



SENAN FOOTBALL CLUB

3 années, et 2 saisons 3/4, déjà !

Le Senan Football Club, est toujours là et avance gentiment .

Sportivement, notre équipe de jeunes joueurs (aidée par quelques «aînés») a porté fièrement nos couleurs avec toujours autant d'entrain et dans un esprit combatif .

Avant le confinement, elle était 4ème de son classement UFO-LEP «provisoire» avec de belles perspectives de progression. Les affinités dans et en dehors du club, sont là. c'est l'esprit recherché .

Nous aurons certainement une saison prochaine pleine de promesses .

Pour les moins jeunes, l'équipe des vétérans poursuit son activité dans le championnat FFF convivialité .

Les petits «bobos» dûs à l'âge de certains (sans citer de noms !) et la forme physique n'étant pas toujours présente, ne laissent aucun doute à l'ambiance fraternelle qui nous conduit depuis tant d'années.

A signaler, l'exploit «retentissant» de cette année avec la très belle victoire des vétérans contre Joigny, sur leur terrain !

Pour la saison et la rentrée à venir, nous rentrons dans le mercato et nous travaillons sur nos effectifs .

Nous cherchons donc de nouveaux joueurs .

Pour l'équipe Vétérans FFF (à partir de 35 ans, les matchs se jouent le jeudi soir)

Pour l'équipe des plus jeunes Ufolep (le matchs se jouent le dimanche matin)

Pour toutes infos ,

Contactez Thierry : 07 88 04 23 04, Christophe : 06 61 25 41 57 ou David: 06 16 53 48 11



FORME ET DÉTENTE

Vingt-quatre adhérent(e)s ont participé, cette année, aux cours de gym douce et d'entretien, animés par Françoise Wilson.

Ces cours se déroulent salle de la mairie, le mardi de 19 h 30 à 20 h30.

Malheureusement, ces activités ont été interrompues du fait de la crise sanitaire.

Nous espérons pouvoir reprendre en septembre.

Nous vous souhaitons un bel été, restez prudents.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le confinement fait partie du passé et la bibliothèque a rouvert ses portes.

Nadine et Aurore vous y attendent aux horaires habituels : lundi et vendredi de 16 heures 30 à 18 heures 30.

Le gel hydroalcoolique est fourni, mais pas les masques.

On est très impatientes de vous revoir.

La bibliothèque se trouve derrière le city-stade.



CARNET

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :

● Léon MARCEL de Nicolas MARCEL et Sophie LIGNOT le 5 juin 2020

Toutes nos félicitations aux parents.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

● M. Pierre FAYADAT, né le 20 mai 1929, le 6 novembre 2019

● M. Jacques GUIMIOT, né le 29 juillet 1935, le 18 novembre 2019

● Mme Ginette RIDARD, née CUFFAUT le 17 mars 1922, le 22 novembre 2019

● Mme Jacqueline MACHAVOINE, née DUMONT le 23 avril 1935, le 4 janvier 2020

● M. Pierre FOLLIOU, né le 24 août 1945, le 3 février 2020

● Mme Nicole LHUILLIER, née GUILLAUME le 30 mai 1935, le 1er mars 2020

● Mme Marie-Louise MULLOT, née FILLOT le 7 juillet 1921, le 4 mai 2020

● M. Serge FLÉ, né le 20 juin 1927, le 14 mai 2020

● Mme Paulette GARNIER, née FROMAGEOT le 18 avril 1927, le 23 mai 2020

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs proches.



MAIRIE DE SENAN

Adresse

1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN

Horaires d'ouverture

Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00

Samedi : sur rendez-vous

Contacts

Téléphone : 03 86 63 46 90

Télécopie : 03 86 63 48 99

Courriel : mairie.senan@wanadoo.fr

Site : comunedesenan.jimdo.com

l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - JUILLET 2020



LE MOT DU MAIRE

Propos tenus par Monsieur le Maire lors de l'installation de l'équipe municipale renouvelée.

Je voudrais d'abord vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant pour la deuxième fois maire de Senan. A travers vous, c'est toute la population de notre commune que je remercie pour son vote massif et sans ambiguïté pour moi-même et pour la liste que je conduisais.

Qu'il me soit permis de remercier également celle et ceux qui n'ont pas souhaité, pour des raisons diverses, se représenter: Nicole Hervier, Bernard Cassina, Gérard Van der Slikke, Philippe Bertin. Ils nous ont accompagnés dans notre travail municipal et dans nos réalisations. Je leur souhaite bonne continuation dans leurs activités respectives.

Je souhaite la bienvenue à nos collègues nouvellement élus: Gisèle Maury, Anne-Charlotte Hiez, Marc Maupas-Oudinot, Bernard Guédon et Arnaud Ponchon, pour lequel ce sont des retrouvailles. Je leur fais confiance pour intégrer ce conseil renouvelé et pour œuvrer dans l'intérêt de notre commune.

Je ne vais pas me lancer dans un descriptif détaillé des actions que nous allons mener ensemble. Je vais quand même rappeler les trois grands chantiers que nous devons organiser et mener ensemble : la reconstruction du silo à boues pour la station d'épuration, la dernière tranche d'assainissement et l'étude et la réalisation du vestiaire au stade municipal.

L'état d'esprit qui a guidé nos travaux pendant les six années écoulées et qui demeurera notre ligne de conduite pour le mandat qui commence aujourd'hui repose sur trois principes :

● D'abord, être au plus proche de la population, notamment des personnes les plus vulnérables, qu'il s'agisse des jeunes ou de celles et ceux que nous appelons nos aînés. Être au plus proche, c'est

écouter, se montrer attentif et disponible et proposer des solutions en se mobilisant. La solidarité est toujours plus efficace à plusieurs que tout seul et il faut savoir partager nos préoccupations.

● Ensuite, ensemble, dégager des priorités: un conseil municipal ne peut pas tout faire et il lui faut opérer des choix. La discussion est donc primordiale avant la prise de décision qui repose sur un consensus ou un vote permettant de dégager une majorité.

● Enfin, s'appuyer sur les forces actives du village pour communiquer et impliquer le maximum d'habitants. A cet égard, les associations, et elles sont nombreuses et investies à Senan, jouent un rôle éminent par la qualité d'engagement des bénévoles. Ce sont des relais très utiles et précieux. La communication passe aussi par l'information régulière et je vous invite à proposer des articles pour notre journal trimestriel «L'Echo de Senan».

Nous venons de vivre une période très particulière avec la crise sanitaire liée au Covid 19.

Nous sommes restés présents tous les jours à la mairie afin de répondre à vos demandes et de pouvoir accompagner les personnes plus fragiles du fait de l'âge (appels ou visites, chocolats de Pâques). Nous avons procédé à l'achat puis à la distribution d'un masque lavable pour chaque habitant de plus de 11 ans. Je tiens à remercier les enseignants et le personnel du centre de loisirs qui ont permis à nos enfants de commencer à retourner à l'école dès le 14 mai.

Je tiens aussi à remercier vivement toutes les couturières bénévoles, Véronique Pathouot et « les Créatives » qui nous ont procuré des masques en tissu en travaillant de longues heures à leurs machines.

Je suis certain qu'ensemble, aidés par toutes ces bonnes volontés, nous saurons répondre à l'attente de nos habitants.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous souhaite à tous un bel été.

Votre maire, Gérard CHAT

